



Politique Linguistique

Notre mission : conduire chaque élève vers la réussite, académique et extra-académique, dans une proximité bienveillante avec les élèves, une grande rigueur imposée dans les apprentissages et le souci constant de l'excellence.

L'objectif est de pouvoir permettre aux enfants de s'inscrire dans une éducation riche et exigeante tout en mettant l'accent sur les langues (cursus bilingue français-anglais) et les rencontres internationales.

1/ Profil linguistique de l'établissement

L'EIB Etoile est un établissement bilingue français/anglais dès le primaire. A ce titre, les élèves ont vocation à utiliser de façon indifférenciée les deux langues. Ils sont cependant majoritairement de langue maternelle française même si certains sont de langue maternelle étrangère (chinois, russe, anglais, ...). Le français reste donc la langue d'enseignement prioritaire, à l'exception des cours de langues vivantes étrangères (anglais, espagnol, italien, russe, chinois). Dès leur plus jeune âge, les élèves de l'établissement reçoivent un enseignement de renforcement d'anglais. Ils sont d'ailleurs régulièrement évalués par le biais des certifications Cambridge (KET, PET, FCE, CAE, CPE, IELTS). A compter de la rentrée 2020, les élèves inscrits en Seconde Internationale recevront également un enseignement en anglais dans une matière scientifique.

Les communications officielles avec les parents (bulletins trimestriels, relevés de notes, newsletters, ...) sont en français.

2/ Cours de langue offerts

Langue A (groupe 1) : Les élèves choisissent d'étudier leur(s) cours du groupe 1 dans une langue dans laquelle ils sont compétents sur le plan scolaire.

Langue B (groupe 2) : Les cours de langue B au niveau moyen (NM) et au niveau supérieur (NS) sont des cours d'acquisition de langues destinés à des élèves ayant déjà une certaine pratique de la langue concernée.

L'EIB Etoile a choisi d'offrir deux langues A dans le groupe 1 afin de permettre aux élèves anglophones de suivre un enseignement IB : le français Langue et Littérature NM et NS, et l'anglais Language and Literature NM et NS. Si des élèves devaient choisir une autre langue, ils auraient alors la possibilité de suivre les cours en autodidaxie avec le soutien de l'établissement. Cela signifie que l'établissement doit fournir aux élèves un tuteur maîtrisant la langue maternelle. Ce tuteur ne peut être un parent, et n'est pas nécessairement un enseignant de l'établissement. Plus d'options pourront être proposées dans le futur, en fonction des demandes.

En étudiant les cours du groupe 1, les élèves seront capables de développer :

- une appréciation personnelle de la littérature et de la langue ;
- des compétences en matière de critique littéraire ;

- une compréhension des qualités formelles, stylistiques et esthétiques des textes ;
- des compétences solides en expression écrite et orale ;
- une appréciation des différences culturelles en contexte.

Pour choisir sa langue A et sa langue B, il est important de bien comprendre que la langue A correspond à la langue de naissance de l'élève, alors que la langue B est une langue d'acquisition.

Certains cours du groupe 3 et du groupe 4 feront également en anglais afin que les élèves valident la mention bilingue du Programme du Diplôme.

Le diplôme bilingue est octroyé aux candidats qui ont terminé le Programme du diplôme et obtenu une note finale égale ou supérieure à 3 dans deux cours de langues différents du groupe de matières Études en langue et littérature.

Il peut également être décerné aux candidats qui ont obtenu une note finale égale ou supérieure à 3 dans l'un des cours de ce groupe et une note finale égale ou supérieure à 3 dans un cours du groupe 3, Individus et sociétés, ou du groupe 4, Sciences (la langue doit être différente de celle choisie pour le groupe 1, Études en langue et littérature).

En ce qui concerne les matières du Tronc Commun, la Théorie de la Connaissance ainsi que le CAS seront en anglais, permettant ainsi d'offrir aux élèves, et ce dans la continuité de l'enseignement bilingue d'Hattemer, un nombre d'heures de cours important en anglais. En effet, Hattemer est un établissement qui a pleinement conscience de l'importance de cette langue dans le monde et souhaite donner à tous les élèves les armes nécessaires pour leur avenir tant scolaire que professionnel.

Enfin, tous les autres cours se feront en français, à l'exception d'Español B (Groupe 6) dont l'enseignement se fera en espagnol.

3/ Rôle des enseignants

Tous les enseignants sont des enseignants de langue. A ce titre, ils ont la responsabilité d'améliorer les capacités langagières des élèves, à l'écrit et à l'oral. Les élèves doivent donc se sentir à l'aise, écoutés et non jugés pour pouvoir communiquer dans la langue d'enseignement.

Les élèves ont la responsabilité de respecter les règles de communication orale et écrite telles que prescrites dans la politique d'intégrité et dans la présente politique linguistique.

Les enseignants doivent également diriger les élèves vers les ressources appropriées afin qu'ils améliorent leur maîtrise des langues enseignées. Si sein de l'établissement, la langue de communication orale et écrite est prioritairement le français, il est en revanche de la responsabilité des enseignants qu'ils communiquent, de manière formelle et informelle, dans la langue enseignée avec leurs élèves, même en dehors des heures de cours.

4/ Soutien aux élèves

a) *Pour le français :*

Le français est la langue d'enseignement de plusieurs matières.

Une attention particulière est accordée à la qualité de la langue écrite et parlée (grammaire, orthographe, usage d'un vocabulaire approprié, ...) tant en cours que dans les couloirs et dans les activités extrascolaires. Pour les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, une mise à niveau FLE peut être exigée avant qu'ils n'intègrent le cours de français B. Des sorties scolaires sont régulièrement organisées afin de promouvoir la langue (théâtre, cinéma, exposition, ...). Enfin des livres et magazines en français sont disponibles à la bibliothèque de l'établissement.

b) Pour l'anglais :

L'anglais est la seconde langue de l'établissement. A ce titre, de nombreux affichages sont bilingues et les enseignants de la langue se doivent de promouvoir sa pratique régulière, notamment par le biais de visionnage de films, d'affichages culturels des pays anglophones,... En outre, des voyages dans des pays anglophones sont proposés tous les ans, ainsi que des événements Globeducate inter-écoles qui sont l'occasion pour les élèves de communiquer en anglais avec des élèves du monde entier. Pour les élèves dont le niveau requis ne serait pas atteint en fin de seconde, une mise à niveau peut être exigée avant qu'ils n'intègrent le cours d'anglais B. L'EIB Etoile a également un partenariat avec la plateforme Learnissimo permettant aux élèves de suivre des cours et de faire des exercices d'entraînement. Enfin des livres et magazines en anglais sont disponibles à la bibliothèque de l'établissement.

c) Pour l'espagnol :

Pour les élèves dont le niveau requis ne serait pas atteint en fin de seconde, une mise à niveau peut être exigée avant qu'ils n'intègrent le cours d'espagnol B. L'EIB Etoile a également un partenariat avec la plateforme Learnissimo permettant aux élèves de suivre des cours et de faire des exercices d'entraînement. Enfin des livres et magazines en espagnol sont disponibles à la bibliothèque de l'établissement.

5/ Test de niveau

Afin de s'assurer que les élèves ont le niveau requis pour suivre dans les différentes langues d'enseignement, l'EIB Etoile organise des tests de niveaux au moment de l'inscription ou à la rentrée scolaire pour les élèves qui rejoignent l'établissement. Cela permet de savoir si l'élève peut prétendre à suivre le niveau NM ou NS.

Politique élaborée le 20 mai 2020

Prochaine révision en 2024

Références

IBO : Politique Linguistique (2014)

Tamagawa Academy Language Policy (2015)

ESC Renaissance Politique Linguistique-DP (2018)

Ecole secondaire le Sommet, Politique Linguistique-DP (2018)